

SERVICE

Droit du travail et de l'emploi

Nous fournissons des conseils complets dans tous les domaines du droit du travail et de l'emploi à des entreprises de toutes tailles.



Expertises Connexes

- [Droit des régimes de retraite et des avantages sociaux](#)
- [Litiges en droit des sociétés et en droit commercial](#)
- [Litiges en matière de régimes de retraite et d'avantages sociaux](#)
- [Rémunération des dirigeants](#)
- [Respect de la vie privée et gestion de l'information](#)
- [Sociétés émergentes et à forte croissance](#)

Le groupe Droit du travail et de l'emploi d'Osler fournit des consultations juridiques précises, pratiques et axées sur les résultats concernant tous les aspects du droit du travail et de l'emploi.

Nous offrons une représentation forte et efficace dans les cas de conflit dans le milieu de travail ainsi qu'un avis précieux sur la meilleure façon d'établir et de mettre en œuvre des pratiques d'emploi et de travail réalistes et fiables. Nous nous associons à de nombreuses sociétés, des petites et moyennes entreprises aux entités mondiales, et nous avons collaboré étroitement avec des clients issus de la plupart des industries. De plus, nous comprenons les questions commerciales et de droit qui sont propres à chaque secteur des entreprises. Nos avocats comprennent les risques encourus au niveau de la réputation lors de la mise en œuvre d'initiatives dans le milieu de travail. Nous répondons immédiatement, car nous connaissons l'urgence des problèmes du travail et de l'emploi et savons qu'ils doivent être résolus rapidement et efficacement.



Blogue sur le droit de l'emploi et du travail

Dans notre blogue sur le droit de l'emploi et du travail, nous partageons des idées et des commentaires sur des questions.

Visiter le blogue

Nos avocats représentent régulièrement des clients devant les commissions des relations de travail, d'autres tribunaux spécialisés dans le domaine du travail et de l'emploi, de même qu'à des audiences d'arbitrage ainsi que devant les tribunaux de droit commun. Nous offrons des conseils complets et une représentation exemplaire dans tous les domaines du droit du travail et de l'emploi, notamment :

- Administration de la convention collective
- Négociation collective
- Responsabilité des administrateurs
- Contrats de travail et rémunération des dirigeants
- Normes d'emploi
- Règlement des griefs par voie d'arbitrage
- Droits de la personne
- Fusions et acquisitions
- Santé et sécurité au travail
- Parité salariale et équité en matière d'emploi
- Protection des renseignements personnels
- Solutions de restructuration
- Grèves et lock-out
- Cessations d'emploi et licenciements
- Accréditation syndicale et révocation d'accréditation syndicale
- Indemnisation des travailleurs
- Enquête sur les lieux de travail

Nous tenons nos clients au courant des nouvelles lois, des décisions d'arbitrage et judiciaires et de l'évolution des politiques des tribunaux administratifs et des organismes gouvernementaux.

Nous pouvons faire appels à des avocats dans nos bureaux de Toronto, Calgary, Ottawa, Montréal et New York. De plus, nous sommes un membre fondateur d'un réseau de sociétés d'avocats canadiennes et pouvons ainsi trouver conseil au niveau local dans toutes les juridictions canadiennes.

Expertise américaine/transfrontalière

Nos avocats reçoivent de leurs collègues et de leurs clients américains de fréquentes demandes portant sur le droit canadien de l'emploi et du travail. Nous possédons également une vaste expérience dans la prestation de conseils aux employeurs établis aux États-Unis sur la réduction des effectifs, les questions relatives à la cessation d'emploi de dirigeants et la syndicalisation, qui soulèvent différents problèmes nécessitant des solutions différentes au Canada.

Sociétés émergentes et à forte croissance

Osler est au premier plan lorsqu'il est question de conseiller des sociétés émergentes et technologiques à forte croissance au Canada.

Notre équipe du droit du travail et de l'emploi possède une vaste expérience de travail

auprès de clients dans ce secteur de l'économie canadienne de plus en plus important. Nos avocats spécialisés en droit du travail et de l'emploi comprennent les enjeux commerciaux et juridiques uniques des organisations, et les conseillent régulièrement à cet égard, notamment dans le cadre de la conclusion d'ententes de financement décisives, de la gestion de départs difficiles de fondateurs, de l'embauche du personnel clé en période de réduction des activités, de la conception de politiques en milieu de travail et de la résolution de conflits avec des employés. Nous sommes bien au fait de la nécessité de gérer efficacement les risques d'atteinte à la réputation et à la marque, et nous offrons des solutions proactives et pratiques, des conseils novateurs et une connaissance approfondie de la pratique sur les marchés afin d'aider votre société à réduire les coûts et les distractions des dirigeants.

L'équipe du droit du travail et de l'emploi est couramment sollicitée en raison de sa solide expertise dans ce domaine, et nos avocats se prononcent fréquemment sur différentes questions ayant une incidence sur le milieu de travail des sociétés émergentes et à forte croissance.

Rémunération des dirigeants

Dans le cadre de la pratique du groupe spécialisé dans la rémunération des dirigeants du cabinet, nous aidons des sociétés nationales et multinationales à élaborer des arrangements d'emploi appropriés pour leurs dirigeants et employés. Nous agissons également à titre de conseillers auprès de conseils d'administration et de leurs comités des ressources humaines dans l'exécution de leurs fonctions liées à la rémunération des dirigeants.

Personnes-ressources



CHEF

Sven Poysa

Associé, Droit du travail et de l'emploi,
Toronto, Montréal



Damian Rigolo

Associé, Droit du travail et de l'emploi,
Toronto



Brian Thiessen

Associé, Droit du travail et de l'emploi,
Calgary, Vancouver



Allan Wells

Associé, Droit du travail et de l'emploi,
Toronto

Prix et reconnaissances

- **Chambers Canada: Canada's Leading Lawyers for Business:** reconnaissance dans le domaine du droit du travail et de l'emploi (à l'échelle nationale, en Ontario et en Alberta)
 - « *Phénoménal: un degré d'expertise incroyable.* »
- **The Legal 500:** reconnaissance en droit du travail et de l'emploi